



Séance ordinaire du Conseil d'établissement

Date : **Mardi 16 octobre 2018**

Heure : **18 h 30 heures**

Lieu : **École du Carrousel – Salon du personnel**

Présents :	Madame Julie Rinfret, présidente	Madame Lucie Durocher
	Madame Annie Pontbriand	Monsieur Benoit Handfield
	Monsieur Daniel Brunelle	Madame Dominique Sévigny
	Monsieur Christian Montpetit	Madame Huguette Levesque
	Madame Arianne Gagné	Madame Caroline Vachon
	Madame Myriam Rinfret	

PROCÈS-VERBAL

1. Organisation

1.1. Ouverture de l'assemblée et constatation du Quorum

Madame Pontbriand ouvre l'assemblée à 18 h 36.

1.2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par madame Julie Rinfret avec les ajouts suivants :

- 3.7 *Sorties éducatives*
- 4.3 *Comité de parents*
- 5.2 *Questions de fonctionnement - monsieur Daniel Brunelle*
- 6. *Parole au public*

Il est aussi proposé que le *point 5* soit nommé *Divers* plutôt que *Varia*.

Adopté à l'unanimité

1.3. Lecture et adoption du procès-verbal du 19 juin 2018

Madame Levesque souligne une erreur au *point 4.3*. Pour les dineurs, c'est un montant de 545 \$ qui devait être indiqué plutôt que 520 \$. Monsieur Montpetit propose l'adoption du procès-verbal avec la modification proposée.

Adopté à l'unanimité

CÉ-18-10-
001

CÉ-18-10-
002



1.4. Présentation des membres du C.É. 2018-2019 et du fonctionnement du conseil d'établissement.

Les membres du conseil d'établissement sont invités à se présenter. Un tour de table est fait et tous les membres se présentent. Madame Pontbriand explique les grandes lignes du fonctionnement d'un conseil d'établissement. Elle présente les éléments qui sont à approuver ou à adopter et fait référence à la *Loi sur l'instruction publique*.

2. Parole au public

Un parent, membre substitut du conseil d'établissement, agit à titre de public.

3. Points de décision

3.1. Élection au poste de président(e) au conseil d'établissement

Monsieur Brunelle propose madame Julie Rinfret au poste de présidente du conseil d'établissement. Madame Rinfret accepte.

Madame Julie Rinfret propose monsieur Christian Montpetit en remplacement de Madame Rinfret dans l'éventualité où elle pourrait être absente. Monsieur Montpetit accepte.

CÉ-18-10-003

Adopté à l'unanimité

3.2. Nomination d'un ou d'une secrétaire

Madame Pontbriand agira à titre de secrétaire pour ce soir. Il est proposé que ce point soit traité au début de la rencontre lors des prochaines séances.

CÉ-18-10-004

Adopté à l'unanimité

3.3. Déclaration d'un possible conflit d'intérêt (art. 70)

Madame Pontbriand présente l'article de loi en lien avec ce possible conflit d'intérêt. Madame Myriam Rinfret déclare offrir un service d'orthopédagogie au privé aux élèves de niveau secondaire. Une déclaration de possible conflit d'intérêt sera remplie par madame Myriam Rinfret.

3.4. Nomination d'un ou d'une représentante de la communauté

Madame Pontbriand présente ce point avec le détail de cette possible nomination. Pour le moment, aucun représentant de la communauté ne siège sur le conseil d'établissement.

3.5. Règles de régie interne à adopter

Les *règles de régie interne* sont présentées. Plusieurs ajouts ou modifications sont proposés. Il est convenu que ce point sera adopté à la prochaine séance avec les modifications proposées puisque des vérifications devront être faites par Madame Pontbriand.

3.6. Approbation du plan de lutte à l'intimidation et la violence

Madame Pontbriand présente le plan de lutte à l'intimidation et la violence aux membres du conseil d'établissement. Différents points de précision sont apportés tout au long de la présentation. Les signalements



en lien avec l'intimidation sont minimales à notre école. Une distinction est faite entre un conflit et la réelle intimidation.

Madame Sévigny propose l'adoption du plan de lutte

CÉ-18-10-
005

Adopté à l'unanimité

3.7. Sorties éducatives 2018-2019

Madame Pontbriand présente l'ensemble des sorties éducatives proposées par l'équipe école pour l'année 2018-2019. Étant donné les nouvelles modalités, elle nous explique les changements importants dans les frais chargés aux parents. Les coûts seront beaucoup moins importants cette année. Il est proposé par Monsieur Brunelle d'adopter la proposition de sorties éducatives telle que proposée par Madame Pontbriand.

CÉ-18-10-
006

Adopté à l'unanimité

4. Points d'information

4.1. Projet éducatif - suivi du dossier

Madame Pontbriand présente le travail effectué par l'équipe école en lien avec le renouvellement du projet éducatif. Les valeurs, vision et but sont présentés aux membres. Un échéancier de travail est aussi présenté. Madame Pontbriand mentionne qu'un comité de pilotage a été mis en place à l'école et que l'évolution du travail va bon train. Le renouvellement du projet éducatif sera un dossier majeur pour l'année scolaire 2018-2019. Les membres du conseil d'établissement seront toujours informés et consultés dans l'évolution de ce dossier.

4.2. Dates des réunions

- 27 novembre 2018
- 18 décembre 2018
- 22 janvier 2019
- 19 février 2019
- 26 mars 2019
- 16 avril 2019
- 28 mai 2019
- 18 juin 2019

4.3. Comité de parents

Monsieur Montpetit présente les éléments du comité de parents malgré son absence aux rencontres. Il est convenu qu'il partagera, par courriel aux parents membres du conseil, toutes les informations qu'il aura reçues.

5. Varia

5.1. Vie à l'école

Madame Levesque fait un état de situation du service de garde. Nous vivons une situation préoccupante depuis le début de l'année scolaire au service de garde par le manque de personnel. Certains enseignants,



éducateurs spécialisés, concierge et technicienne en service de garde ont dû prendre des groupes en charge étant donné le nombre d'absences. Il est important de souligner la solidarité de l'équipe école.

Monsieur Handfield sera l'enseignant responsable de donner de l'information sur la vie à l'école à tous les membres du conseil d'établissement.

5.2. Question de fonctionnement - Monsieur Brunelle

Un questionnaire est apporté au sujet du fonctionnement au service de garde lors des départs en fin de journée. *Comment la sécurité des enfants est-elle assurée?* Certaines explications sont données et Madame Pontbriand invite Monsieur Brunelle à en discuter directement avec elle si le dossier le demande. Un rappel sera fait à toute l'équipe au service de garde.

6. Parole au public

Aucun commentaire.

Clôture de l'assemblée à 8h45

Signature de la direction

Date

Signature de la présidente

Date

Notes prises par :

Annie Pontbriand
Directrice